

## 41. Une offre dense d'accès aux soins

Une étude menée en 2004 à l'échelle du Pays de Morlaix dans le cadre de la réflexion sur la mise en place d'un projet de territoire "Nutrition/Bien-être/santé" permet de dégager les grands axes de l'offre de soins sur le Pays et la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau. On trouvera ci-après une synthèse de ces travaux.

**La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau appartient au secteur sanitaire Brest-Morlaix.** Il regroupe 580000 habitants. Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Brest, les centres hospitaliers de Morlaix et de Lanterneau, auxquels s'ajoutent les cliniques, sont les principaux centres de soins. 96% de la population du secteur sanitaire nécessitant une hospitalisation en court séjour la réalise dans un établissement du secteur. C'est la proportion la plus élevée des secteurs sanitaires de la région. La population de la Communauté de Communes est donc amenée à être hospitalisée au plus loin à Brest, soit à 40 km.

### \* 411. Principaux établissements et services de soins sur le Pays de Morlaix

- **Centre Hospitalier de Morlaix – 2200 salariés** : Le Centre Hospitalier de Morlaix est le plus important établissement de santé du Pays et le premier établissement toutes activités confondues avec 2200 salariés.
- **Hôpital local de Lanmeur – 190 salariés** : Il possède un service d'accueil des personnes âgées dépendantes (hébergement à temps plein ou temporaire) ; un service de soins prenant en charge des pathologies aiguës. Il assure également un service de portage de repas à domicile.
- **Clinique de la Baie (Morlaix) (activités polycliniques) - 127 salariés**
- **Clinique Kerlena (Roscoff) – 144 salariés**
- **Centre de Perharidy (Roscoff) – 589 salariés** : Le Centre de Perharidy est l'un des plus importants établissements de soins du Pays de Morlaix. Il offre des services de soins quasiment uniques dans la région (mucoviscidose, neurologie). Ce centre est un établissement de santé privé participant au service public hospitalier.

### \* 412. Sur la Communauté de Communes, de nombreuses structures d'accueil pour les personnes âgées ou handicapées

Sans pouvoir être exhaustif, on trouvera ci-dessous, quelques unes des structures d'accueil pour les personnes âgées ou handicapées :

#### - **Le Centre St-Vincent Lannouchen - Landivisiau**

Le Centre St Vincent-Lannouchen est un établissement privé à but non-lucratif. Il constitue le pivot de la politique menée sur le secteur en faveur des retraités et personnes âgées du côté Léonard. A la fois maison de retraite et accueil à la journée, il offre un service de Soins Longue Durée, d'Hébergement Temporaire, de portage de repas à domicile sur le canton de Landivisiau. Le service d'hébergement temporaire reçoit des personnes âgées (+de 60 ans), valides ou handicapées habitant dans le secteur. Ce service concerne en premier lieu les personnes âgées dont la situation ne permet pas le maintien à domicile pour des motifs divers : inadaptation du logement après un séjour hospitalier ; inconfort de l'habitat durant l'hiver ; isolement ; absence de la famille ou du voisinage pendant les vacances ou le week-end, voire même la journée ; raisons médico-sociales.

En complémentarité avec l'accueil de jour des malades d'Alzheimer, il assure le relais pour les familles.

Le Centre St Vincent-Lannouchen est en relation avec le service de soins à domicile ACADIA, intervenant aussi sur le canton de Landivisiau.

- **Résidence du Val Elorn – Sizun**
- **Résidence St Roch – Plouvorn**
- **Maison de retraite Saint Jacques - Guiclan**
- **Maison de Retraite – Plougourvest**

\* **413. Services de soins à domicile et portage des repas**

Sur le **Pays de Morlaix**, **20 associations de services d'aide et de soins à domicile**, CCAS ou mutuelles adhèrent à l'UDASSAD (Union Départementale des Associations de Soins et Services à Domicile) du Finistère.

Ex : Associations d'aide à domicile (AASD, ACADIA, SSIAD, ALDS, ADMR,...),

\* **414. Soins libéraux**

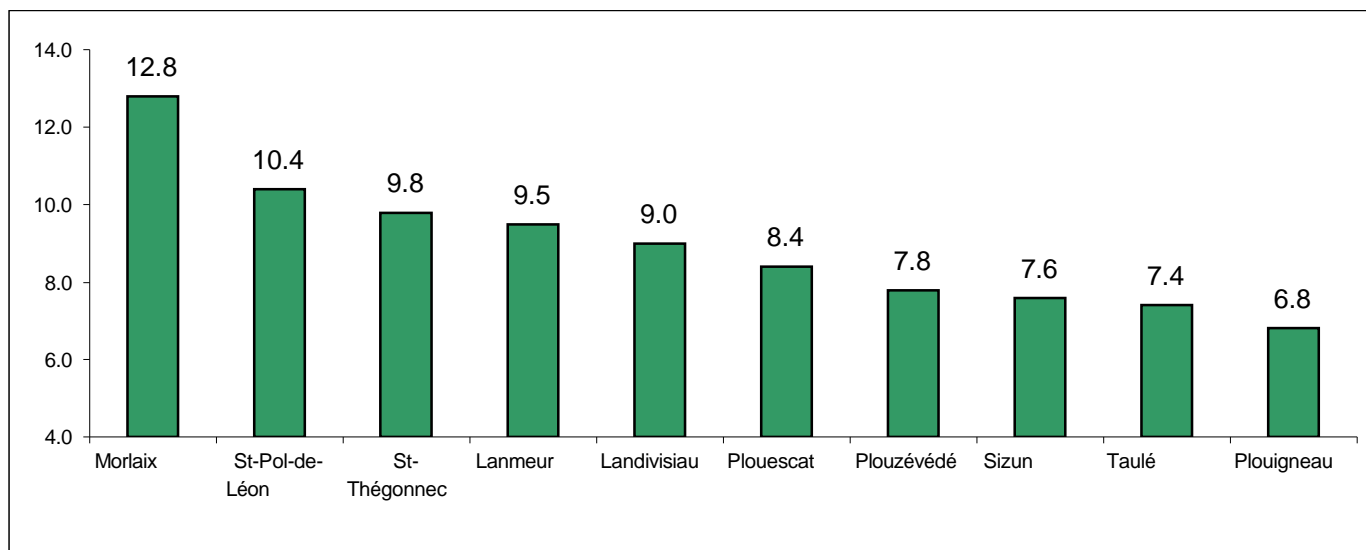
**Médecins généralistes :**

En 2004, le Pays de Morlaix disposait de 9,6 médecins pour 10 000 habitants. Cette densité a baissé de près d'un point depuis 2002, date à laquelle elle atteignait 10,3.

En 2002, le Pays de Morlaix se distinguait par une densité de médecins plus faible que les moyennes régionales (11,2) et nationales (11,5). Les cantons de Morlaix et de Saint Pol de Léon se distinguent par une densité plus importante de médecins (à rapprocher du nombre de structures de soins du secteur).

**Sur la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau**, le canton le mieux doté est celui de Landivisiau (9 médecins généralistes pour 10000 habitants). Viennent ensuite les cantons de Plouzévédé (7,8) et de Sizun (7,6).

*Pays de Morlaix  
Densité de médecins généralistes pour 10 000 habitants par cantons au 01/07/2004*



**Médecins spécialistes :**

Le Pays de Morlaix est peu doté en médecins spécialistes avec une densité de 6.2 médecins pour 10 000 habitants. Ceux-ci sont présents sur les "cantons-pôles" : Morlaix (57 spécialistes), **Landivisiau (11)** et St-Pol-de-Léon / Roscoff (8)

**Infirmiers libéraux :**

Le Pays de Morlaix est bien pourvu en infirmiers libéraux avec une densité de 14.7 pour 10000 habitants en 2004, élevée par rapport à la Bretagne (13.3 en 2002).

**Sur la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau**, les densités d'infirmiers par canton pour 10 000 habitants sont assez hétérogènes : Sizun (12,7 infirmiers libéraux / 10000 habitants), Landivisiau (6,6).